

Tournée de Desroches dans l'Île de Bourbon

Le 12 décembre 1770 - Desroches au ministre

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.92, n°102

Lettre datée par erreur du 12 novembre, comme le récit le prouve.

Le gouverneur Desroches avait quitté l'Isle de France le 24 octobre 1770 ; de Bourbon, il rapporte la tournée qu'il fit dans les différents quartiers de l'île : débarqué à St Denis le 26 octobre 1770, il y est de retour le 26 novembre 1770 après avoir visité successivement les autres quartiers : St Paul, la Rivière d'Abord (le Gol), St Benoît, Ste Suzanne.

Desroches dut patienter trois semaines à St Denis à attendre un bâtiment pour s'en retourner. Il quitta l'île Bourbon sur *l'Ambulante* le 31 décembre 1770, et mit pied à terre au Port-Louis le 12 janvier 1771.¹

N°140.

A St Paul, île de Bourbon, le 12 novembre 1770²

Monseigneur,

Je n'ai pas encore eu l'honneur de vous parler de l'île de Bourbon dans aucun détail. Je ne la connaissais pas, et je ne pouvais m'en rapporter qu'aux idées générales qu'on en a. D'ailleurs, M. de Bellecombe qui la gouverne depuis 3 ans et dont les services ne sont pas moins utiles au Roi, que sa présence est agréable à tous les habitants dont il est adoré, M. de Bellecombe, dis-je, a donné les notions les plus sûres et les plus exactes de tout l'intérieur de cette colonie et de tout ce qui a rapport à la terre. Il ne vous a laissé rien ignorer de ce qui concerne les braves milices de cette île ; il vous a également informé de tout ce qui a rapport aux localités de ce pays qui ne ressemble à aucun autre dans le monde, et il vous a également fait connaître le parti qu'on peut tirer du sol qui est très fertile en récoltes de subsistances, sans que l'on ait jamais lieu de craindre que la culture des cafés nuise à cet objet de première nécessité.

Cependant, Monseigneur, je traiterai toutes ces parties séparément, mais avec brièveté, parce que je n'aurai qu'à vous rappeler ce que vous a déjà mandé le gouverneur de l'île de Bourbon avec lequel je me concerterai pour faire ce résumé.

Lorsque je vins dans cette île, il y a environ 3 mois, une affaire unique mais intéressante m'y appelait. Il s'agissait de faire cesser les divisions que des prétentions mal entendues de part et d'autre avaient fait naître. J'eus le bonheur de dissiper cet orage en peu de jours, et je repartis sur le champ pour l'Isle de France où ma présence n'était pas moins nécessaire. Pendant ce court séjour, je ne sortis pas de la ville de St Denis. A bien dire je n'y vis et n'y examinai rien. Je jugeai seulement que l'île était bien dépourvue de ressources du côté de la mer, puisque l'on avait été obligé d'établir le chef-lieu à St Denis. J'y suis revenu le 26 du mois dernier, et j'y ai resté jusqu'au 4 de ce mois.

Le détail dans lequel j'ai examiné cette ville, n'a fait que confirmer l'opinion que j'en avais conçue à mon premier voyage. Ce qu'on appelle la Rade, n'est pas capable de contenir 6 vaisseaux de ligne, et tous les bâtiments, même les plus petits qui peuvent s'établir très près de la terre, sont aussi agités au mouillage (pour peu que la brise soit forte) que s'ils étaient en pleine mer.

Le débarquement à terre n'est pas moins dur. Une grosse lame bat presque toujours en côte, sur des cailloux roulants que la mer y a rassemblés, et qu'elle y entasse journellement.

On est obligé de mouiller les chaloupes et les canots à une certaine distance de la côte. Des pirogues viennent prendre les hommes et les marchandises. On hale le tout à terre, à force de Noirs, et

¹ Base docu=> 28 février 1774 - Desroches, Mémoire justificatif de son administration.

² Lire : 12 décembre 1770.

c'est le seul moyen de tout débarquer sûrement et sèchement. Dans les gros temps on y supplée par un pont de bois qui s'élançe à quelques toises d'une forte jetée de maçonnerie que l'on a avancé le plus qu'il a été possible dans la mer, mais qui n'étant fondée que sur des cailloux mouvants, peut et doit être emportée à chaque ouragan. Cependant cette jetée et le pont ont coûté des sommes immenses ; leur entretien est très considérable, et je crains bien que ce ne soit à recommencer souvent, avec la même dépense, si l'on persiste à soutenir cet établissement.

D'un autre coté, la tenue dans la rade de St Denis n'est pas bien sûre, peut-être moins par la nature du fond que par la quantité prodigieuse d'ancre que les vaisseaux ont été obligés d'y abandonner, lesquelles coupent les câbles de tous ceux qui y mouillent.

Heureusement, on en est quitte pour le tracas qu'on éprouve dans cette rade, et pour l'inquiétude continuelle où l'on est de déradier ; car le mouillage étant presque en pleine côte et à une des pointes de l'île, de quelque part que l'on soit chargé par le mauvais temps, on peut fuir du coté opposé. Sans cet avantage, assurément personne ne se serait avisé d'y former un établissement.

Vous ne me condamnerez donc pas, Monseigneur, de vous avoir laissé envisager jusqu'ici que l'île de Bourbon était inabordable de tout coté, car je crois fermement, et j'étais fondé à croire, que St Denis était le lieu du plus facile accès et de la plus grande sûreté pour les vaisseaux, puisque la Compagnie des Indes y avait établi son chef-lieu. J'étais cependant dans une grande erreur, comme vous l'allez reconnaître par les détails que j'aurais l'honneur de vous faire.

Si par mes raisons je parviens à vous déterminer à changer le chef-lieu, il n'y aura rien à perdre, car, excepté le Gouvernement qui est de toute beauté, rien n'est fait, ou du moins tout ce qui y existe n'est pas surabondant pour les besoins de la ville et du quartier de St Denis, quand l'un et l'autre cesseraient d'être le principal établissement de l'île de Bourbon.

Le 5 de ce mois, je me suis rendu par terre à St Paul. Pour y aller, en sortant de St Denis il faut grimper une montagne dont on ne peut décrire l'âpreté et la raideur. Malgré cela, on y monte avec assez de facilité par un chemin pavé qui a été entrepris et exécuté sous l'administration de la Compagnie des Indes, avec une intelligence et un art dignes d'admiration. Mais ce chemin, tout praticable qu'il est, pourrait en deux heures de temps être rendu inaccessible dans toute la force du terme, et une poignée d'hommes suffirait pour empêcher une armée entière d'y monter.

Quand on est rendu au haut de la Montagne St Denis, on trouve un très mauvais pays, coupé par des ravines difficiles en quelques endroits. L'eau quoique rare dans les temps de sécheresse, n'y manque jamais.

Ces hauteurs ont été autrefois couvertes des plus belles cafétérias de l'île, mais elles sont abandonnées depuis longtemps, et on n'y trouve pas aujourd'hui un pied de café, mais seulement quelques tristes habitations qui produisent peu de vivres, mais qui seraient susceptibles de récoltes beaucoup plus abondantes, si les propriétaires avaient des forces pour cultiver la terre.

Derrière ces terrains habités, à une plus grande hauteur, il y a beaucoup de bois, et l'on m'a assuré que la terre est fort bonne dans cette partie.

Après avoir fait environ deux lieues et demie, on trouve une ravine qu'on appelle *la Grande chaloûpe*. Elle est plus profonde encore, et la descente de chaque coté est aussi peu praticable que celle de la Montagne St Denis. On la passe cependant par un chemin qui peut être regardé comme un chef d'œuvre, et qui a été frayé dans le même temps et par le même homme qui a ouvert la première de ces routes. C'est le Sr Potier³ dont j'aurais l'honneur de vous parler.

A peine a-t-on remonté de l'autre coté de cette ravine que l'on en trouve une autre un peu moins profonde et moins rude. On fait ensuite environ une lieue dans un assez beau terrain, quoiqu'il soit coupé par intervalle ; et pour arriver au lieu que l'on appelle la Possession, on descend une montagne qui en porte le nom. Elle est beaucoup moins élevée que celle de St Denis ; mais elle est plus dangereuse. Il est vrai qu'on l'a moins travaillée.

³ Il n'est pas question de ce M. Potier dans la suite de ce récit. Aux A.N. Col E339, un sieur Potier, inspecteur des chemins publics dans les quartiers sous le vent à l'île Bourbon en 1771. (sans intérêt)

Au pied de cette dernière montagne, est une plaine qui va jusques par delà St Paul. Elle est extrêmement rase, sans aucune inégalité, jusqu'à la Rivière des Galets. On prétend que le terrain n'en est pas propre à la culture ; mais le pâturage en est estimé, et l'on y voit beaucoup de troupeaux.

Cette plaine est longue d'environ 4 lieues dans toute son étendue, bornée d'un côté par la mer, et dans ses profondeurs par une chaîne de montagnes inabordables. Sa plus grande largeur ne m'a point paru être de plus d'une demi-lieue.

La Rivière des Galets la coupe à environ une lieue de la ville de St Paul. Ce n'est qu'un ruisseau dans les temps de sécheresses, mais dans la saison des pluies, c'est un torrent redoutable par sa rapidité et par sa largeur.

Entre la Rivière des Galets et St Paul, le pays est assez agréable. Il paraît fort habité, et l'on y voit d'autant plus de maisons, que le premier établissement avait été fait entre la Rivière des Galets et ce qu'on appelle aujourd'hui l'Étang de St Paul.

Pour rentrer dans cette ville, il faut passer sur un pont de bois par lequel se décharge cet étang dans la mer.

La ville de St Paul n'est elle-même que deux ou trois rangées de maisons bâties dans les sables, sur les bords de la mer, et s'étendant jusqu'à l'autre extrémité de la plaine. Elle a, par ce moyen, près d'une lieue de long, mais dans beaucoup d'endroits il n'y a qu'une seule file de bâtiments, et encore les maisons sont-elles fort éloignées les unes des autres.

Je n'ai pas été surpris lorsque j'ai été arrivé à St Paul, de voir que toute la côte, depuis la Possession jusqu'à la Rivière St Gilles, ce qui fait une étendue d'environ 4 lieues, est abordable pendant plus de la moitié de l'année, à toute espèce de bâtiment à rames, depuis la plus forte chaloupe jusqu'à la plus faible pirogue.

J'étais bien éloigné d'avoir une pareille opinion d'aucune partie des côtes de cette île. Je reconnais aujourd'hui que dans toute l'Isle de France, il n'y a pas tant de points favorables à un débarquement, qu'il y en a à l'île de Bourbon dans le seul espace dont je viens de parler.

Il résulte de là qu'il faut, depuis St Paul jusqu'à la Possession, embrasser un système de conservation et de défense tout différent de celui qui convient aux autres points de cette colonie. Ce qui me console en cela, c'est que je suis persuadé que l'on peut parvenir à priver l'ennemi qui aurait pris pied à terre, non seulement de vivres, mais même de l'eau douce.

Ce que j'ose vous avancer ici, Monseigneur, est bien contredit, mais je crois mes raisons bonnes, et je les développerai dans un mémoire relatif uniquement à cet objet, que je ne peux pas traiter dans une lettre qui doit nécessairement être fort longue, sans entrer dans les détails.

J'ai resté à St Paul jusqu'au lundi 12 de ce mois. J'ai parcouru cet établissement dans tous les sens et dans toute son étendue, avec M. de Bellecombe, et toujours à déterminer l'un et l'autre⁴, à croire et à vous représenter, Monseigneur, qu'il est d'une très grande importance pour le service du Roi, mais encore plus essentiel pour l'avantage de la colonie et du commerce, que le chef-lieu de l'île de Bourbon soit placé à St Paul. Ce lieu est susceptible des plus grands et des plus beaux établissements, tel enfin qu'on ne peut pas en former de semblable dans aucun autre endroit de l'île, et quoique l'on n'y trouve encore que la simple nature, sans que l'art y ait rien fait, il sera impossible à l'avenir, comme il l'a toujours été du temps de la Compagnie, de déterminer les armateurs et les capitaines marchands, à préférer St Denis à St Paul, parce que tout les attire d'un côté et les éloigne de l'autre.

Ceci sera le sujet d'un mémoire détaillé. Je me borne dans cette lettre à vous rendre compte que j'y ai rassemblé et accueilli, le mieux qu'il m'a été possible, tous les habitants. J'ai lieu d'être très content d'eux, et je crois qu'ils ne sont pas mécontents de moi.

J'y ai passé en revue les milices de ce quartier, et c'est où j'ai vu pour la première fois des hommes presque nus, mal coiffés, et sans chaussures, avoir l'air aussi martial que les troupes les mieux aguerries, et faire lire dans leur contenance les sentiments de respect et d'amour dont ils sont animés pour leur maître. Cela est inconcevable, Monseigneur, et je suis plus convaincu que jamais,

⁴ M. de Crémont, ordonnateur à Bourbon était également du voyage.

combien les milices de cette île méritent la réputation qu'elles ont acquises. Ajoutez à cela qu'il n'y a guère d'hommes parmi eux qui, à 60 pas, ne missent une balle de fusil dans une piastra.

Le quartier de St Paul fournit 6 à 700 hommes de cette espèce, et cette troupe sera bientôt augmentée par une foule d'enfants au-dessous de l'âge de 15 ans, qui reçoivent les mêmes principes et la même éducation qui a formé leurs pères.

Je suis parti le lundi de St Paul pour me rendre au Gol, chez M. Desforges. Je me bornerai à vous dire sur cette route, que pendant environ 7 lieues, elle ressemble parfaitement à celle que l'on fait de St Denis à la Possession. C'en est assez pour vous faire sentir qu'il ne peut jamais être possible à l'ennemi de pénétrer de St Denis à St Paul ni de St Paul au Gol.

Il faut ajouter à cela que depuis la Rivière St Gilles qui n'est qu'un ruisseau, et qui est la porte de St Paul, jusqu'à la Rivière St Etienne qui est par-delà le Gol, dans un espace de 9 à 10 lieues, il n'y a pas une goutte d'eau douce, quoiqu'il y ait plusieurs rivières marquées sur la carte : ce sont des torrents secs pendant les trois quarts de l'année, et malgré cela les habitants établis le long de cette côte ne manquent point d'eau, parce qu'il en reste toujours dans des bassins sur les hauteurs, à une et deux lieues de la mer. On y trouve même des ruisseaux courants, mais qui se perdent dans les rochers, et dont on ne trouve plus de trace dans les bas.

Dans tout le chemin que j'ai fait le 12 de ce mois, j'ai traversé sur les hauteurs les plus belles campagnes et les plus fertiles, surtout en cafés et en maïs.

En descendant sur le bord de la mer, j'ai trouvé un pays plat qui dure pendant 6 ou 7 lieues jusqu'à la Rivière d'Abord. La plus grande largeur de ce terrain n'est pas de plus d'une demi-lieue, entre les montagnes et la mer qui est partout, même depuis St Paul jusqu'au vent de l'île, à l'abri de toute tentative de la part d'un ennemi : à peine les pirogues peuvent mettre à terre, conduites par quelque pratique⁵ dans des passes fort difficiles et fort étroites.

Le château de M. Desforges (car c'en est un) est d'une grande beauté, et passerait pour tel dans tous les pays du monde. Ce château tient à une magnifique terre, très bien cultivée, et qui rapporte beaucoup de café et de blé. Ce n'est point une acquisition qu'il ait faite pendant qu'il a gouverné cette colonie. Il en a hérité de son père, et l'a même démembré pour donner gratuitement des terrains à de pauvres habitants qu'il a rassemblés par ce moyen, et tout le monde le reconnaît pour le créateur de ce quartier-là qui est aujourd'hui celui de l'île de Bourbon qui fournit le plus de subsistances, et dont les blés surtout, sont plus estimés.

M. Desforges a également donné un terrain à la paroisse, pour bâtir une église à laquelle il a beaucoup contribué de ses propres fonds.

Comme ce quartier est fort étendu, pour la commodité des habitants, j'y ai passé la moitié des milices en revue, au nombre d'environ 450 hommes.

Huit jours après, j'ai passé l'autre moitié au village même de la Rivière d'Abord. Je ne vous dirai désormais rien, Monseigneur, concernant les milices, je n'aurais qu'à vous répéter ce que j'ai eu l'honneur de vous en dire relativement à celles de St Paul.

Le quartier de la Rivière d'Abord, tout nouveau puisque, à bien dire, il doit son existence aux bienfaits de M. Desforges, est encore susceptible de bien des accroissements, et il est déjà bien intéressant, non seulement pour l'île de Bourbon, mais pour toute la colonie dont, en peu d'années, il nourrirait la moitié. L'éloignement et l'âpreté des chemins font que l'habitant ne sort presque pas de chez lui. Il travaille sans relâche à l'agriculture, mais malheureusement il est dénué de forces, et plusieurs ne subsistent eux-mêmes que du travail de leurs propres bras.

J'ai été, avec M. de Bellecombe et de Crémont, à 4 lieues par-delà la Rivière d'Abord. Tous les établissements que j'y ai vus sont récemment formés, et malgré cela, rapportent beaucoup. C'est le même esprit, le même goût pour le travail, et la même simplicité parmi ces nouveaux habitants ; et ceux qui ont parcouru la côte, le long de la mer, dans les bois, assurent qu'on peut y pénétrer pendant 9 à 10 lieues, avec le même succès pour l'agriculture, et à bien dire, jusques au quartier de St Benoît qui est à l'autre extrémité de l'île, et qui, de son côté, s'étend par la Rivière de l'Est, jusqu'à la Rivière du Rempart.

⁵ pratique : marin pilote.

Le quartier de la Rivière d'Abord, et tout ce qui l'environne, est si abondant en toute sorte de grains, en grand et menu bétail, et en toute espèce de comestibles, que nous envisageons, M. de Bellecombe et moi, qu'il y faudra dans la suite former un cantonnement pour un bataillon au moins, et même pour deux, s'il est nécessaire : en deux mois de temps, on pourrait avec peu de frais, loger jusqu'à 1000 ou 1200 hommes. Cet objet sera le sujet d'un mémoire particulier.

Le lundi 19, je suis parti de la Rivière d'Abord pour me rendre à St Benoît par la route que M. de Bellecombe m'a fait prendre pour me mieux faire connaître les localités de l'île. J'ai traversé l'île presque par son milieu, et j'ai vu avec étonnement que la pente, pour parvenir à des montagnes que l'on assure être hautes de 1200 toises au-dessus du niveau de la mer, est si douce depuis l'embouchure de la Rivière d'Abord, que la voiture la plus pesante, comme la plus légère peut y monter sans aucun embarras, et sans aucune fatigue extraordinaire.

J'estime que l'on fait tout au plus 4 lieues et demie, ou 5 lieues, depuis le Port St Pierre (ou la Rivière d'Abord) jusqu'à une montagne que l'on appelle le Piton de Villers.

Quand on a tourné ce piton, on entre dans un pays plat que l'on appelle la Plaine des Cafres. On l'estime large de deux lieues en tous sens. Je crois qu'elle est un peu moins grande, mais elle est cependant très étendue. Elle est si unie qu'on n'y voit pas une pente sensible ni d'un côté ni de l'autre, quoiqu'il y en ait assez pour l'écoulement des eaux.

Jamais homme n'y a travaillé à aucune culture. On n'y voit que des bruyères et de la fougère, comme dans nos landes en Europe. Bien des gens prétendent que la terre n'en est pas bonne ; mais ce sentiment est combattu au moins par autant de contradicteurs, et tous se réunissent pour convenir que l'on y élèverait avec succès plus de 20 mille bêtes à cornes, et des troupeaux considérables de moutons et de cabris. Cependant personne n'a encore essayé ni la culture, ni le pacage dans ce terrain qui me paraît bien important à examiner et à rechercher.

Tout ce que je sais, et tout ce que j'y ai vu, c'est qu'on y trouve des pêchers et des fraises en abondance, et ces fruits s'y sont naturalisés par la bienfaisance de M. Desforges, lorsqu'on ouvrit la première route pour traverser l'île par cette plaine.

On y verra bientôt aussi de nombreux troupeaux de cerfs, animaux inconnus à l'île de Bourbon avant que M. Desforges eut imaginé d'en faire venir de l'Isle de France, de les faire multiplier dans sa terre du Gol, de veiller à leur conservation, et de les pousser dans les montagnes et dans les forêts, afin que l'utilité en devint générale à la colonie.

Cette Plaine des Cafres est trop intéressante pour que je ne traite point ce qui y a rapport dans un mémoire particulier que nous rédigerons, M. de Bellecombe, M. de Crémont et moi.

Après avoir traversé cette plaine, on arrive au haut d'une montagne sous laquelle on voit en abîme plusieurs autres petites plaines en amphithéâtres. C'est par où nous descendîmes pour nous acheminer vers St Benoît.

La descente est pendant près de deux lieues, d'une raideur inconcevable. Les chemins n'y ont pas été travaillés, aussi n'ai-je pas fait de ma vie une route plus difficile, et je suis persuadé qu'elle serait également périlleuse si on la faisait par un mauvais temps.

On cesse de descendre, et on entre dans les Basses Terres à une lieue de St Benoît. Les pays les plus agréables et les mieux cultivés en Europe ne présentent pas un aspect plus gracieux que celui dont on est frappé en y abordant.

A l'entrée même du bourg de St Benoît, il faut passer la Rivière des Marsouins : elle est assez large et assez profonde, même dans les temps de sécheresse, et pendant toute l'année il y a un bac établi pour passer les piétons. Dans les grandes eaux, elle est certainement impraticable pour les chevaux, et l'on m'a même assuré que la violence du torrent empêche quelquefois le bac de naviguer. Il m'a paru qu'il ne serait pas difficile d'y asseoir solidement un pont.

J'ai resté 3 jours à St Benoît où j'ai passé les milices du quartier en revue, au nombre d'environ 300 hommes. Ce serait encore le lieu de vous répéter tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de tous ces honnêtes habitants ; mais je vous ai promis, Monseigneur, de m'en tenir à ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au sujet de la revue faite à St Paul.

St Benoît produit beaucoup de cafés, beaucoup de grains, et surtout du riz en très grande abondance.

J'en suis parti le vendredi 23. A une lieue de St Benoît, j'ai traversé la Rivière des Roches qui est un vaste torrent rempli de grosses pierres roulantes qui le rendent très dangereux, surtout dans les grandes eaux.

En quittant la Rivière des Roches, on va passer deux bras ou ruisseaux qui s'y jettent, et que l'on appelle les Bras Panon. Ils ne sont guère moins mauvais que la rivière elle-même.

A peu de distance de là, on vient traverser la Rivière Dumas qui a les mêmes inconvénients que la précédente, et c'est là que l'on entre dans le quartier de Ste Suzanne qui paraît encore mieux cultivé et plus agréable que le quartier de Sr Benoît ; surtout ce que l'on appelle le Quartier Français, est ce que l'on peut voir de plus riant dans la nature, arrosé par une petite rivière, sans rochers, sans cascades, n'étant presque pas encaissée, et serpentant dans la plaine comme nos petites rivières en Europe. On l'appelle la Rivière St Jean, et elle n'est point dangereuse, n'étant point sujette à de grands débordements.

M. de Bellecombe me logea à Ste Suzanne dans une maison qui est affectée au gouvernement, et qui, n'étant qu'une occasion de dépense pour le Roi, ainsi que le Réduit, devrait être vendue. M. de Bellecombe dans ce cas désirerait d'en faire l'acquisition. J'aurai l'honneur de vous en parler séparément.

J'ai passé à Ste Suzanne les milices de ce quartier en revue, au nombre de 300 et quelques hommes, et sans être inférieures dans aucun genre à celles des autres quartiers, elles ont l'avantage d'être plus disciplinées, et sont même capables d'exécuter quelques mouvements comme des troupes réglées. On en a l'obligation aux soins et à l'intelligence de M. de Launay, major de ce quartier. C'est un jeune officier rempli de bonne volonté et de talents qui a servi avec distinction pendant la dernière guerre dans le régiment de Touraine où il était lieutenant ; les blessures cruelles qu'il a reçues ont fait désespérer longtemps qu'il put jamais se rétablir, et l'ont forcé de quitter le service pour repasser dans cette colonie où il est né. Sa santé s'y est rétablie, au point qu'il ne se ressent plus de l'état dans lequel il a été longtemps. Personne n'est plus capable que lui de bien servir le Roi dans cette colonie, et par cette raison, j'ai l'honneur de vous écrire une lettre séparée à son sujet.

Avant d'arriver à St Suzanne, j'ai passé une rivière assez large qui est à l'entrée même du bourg. Elle fournit beaucoup d'eau, même dans la secheresse, mais elle n'est périlleuse en aucun temps, parce que le fond en est dur, et qu'il n'y a ni cascades ni rochers.

De Ste Suzanne à St Denis où je suis revenu le 26 de ce mois, j'ai trouvé un très beau pays jusqu'à une lieue de St Denis.

Il n'y a dans ce trajet qu'une seule rivière (celle de Ste Marie), mais qui n'est point mauvaise, quoiqu'elle soit moins sûre que celle de Ste Suzanne, parce que son lit est rempli de cailloux roulants.

Mon opinion est que, depuis St Benoît jusqu'à St Denis, et par conséquent depuis la Rivière d'Abord, et successivement jusqu'à St Paul même, il n'y a pas un seul endroit où l'on ait à craindre que l'ennemi tente une opération sérieuse, et je doute même qu'un coup de main lui réussit quelque part que ce soit dans toute cette étendue, pourvu que l'on fut sur ses gardes 12 heures auparavant. Il faut cependant quelques mortiers de distance en distance, vis-à-vis les lieux où l'on peut mouiller, pour dissiper les entreprises téméraires qui sont toujours les plus dangereuses. Aussi je ne connais point dans mes principes, un seul endroit dans le monde où un homme de guerre puisse avoir impunément de la négligence.

Ajoutez à cela, Monseigneur, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au commencement de ma lettre, relativement aux côtes, depuis St Denis jusqu'à la Possession, et vous verrez qu'il n'y a à craindre de la part de l'ennemi, que pendant l'espace de 4 lieues, c'est-à-dire depuis la Possession jusqu'à la Rivière St Gilles, à l'extrémité de St Paul. Mais c'est un espace immense, ouvert à tout venant pendant 10 mois de l'année. C'est le vrai champ de bataille de l'île de Bourbon. C'est où toutes les défenses principales doivent s'appliquer. C'est d'ailleurs où le commerce se portera toujours ; c'est où l'on parviendrait peut-être (mais il faut bien s'en garder) à établir à force d'argent, un asile aussi sûr pour les vaisseaux que ceux qui sont à l'Isle de France ; c'est enfin par toutes sortes de raisons, où doit être établi le chef-lieu de l'île de Bourbon.

Je suis arrivé à St Denis le 26. Avant d'en partir j'avais passé les milices de ce quartier en revue : elles sont plus nombreuses que les autres, mais je ne vous dissimulerai pas que je les crois moins bonnes, parce qu'il y a parmi elles, un grand nombre d'Européens qui n'ont aucun lien qui les attache à la colonie. Cependant la compagnie des canonniers, toute composée de gens de mer, a très bonne apparence.

Je ne vous ai pas encore parlé des dragons, parce qu'ils sont disposés dans les 5 quartiers de l'île. Je les ai tous vus par détachement, et ils m'ont accompagné pendant toute ma course, les uns venant chaque jour me prendre à mi-chemin où les autres me quittaient. C'est un corps admirablement bien formé et discipliné ; aussi bien monté que le local le permette, et maniant très bien leurs chevaux.

M. de Bellecombe a eu attention de mettre dans cette troupe beaucoup de jeunes gens très bien nés, et parmi eux quelques gentilshommes qui ne sont point encore d'âge ni d'expérience à être employés comme officiers ; le reste sont de vieux soldats qui ont donné des preuves de valeur dans la guerre dernière, et qui sont assez riches pour entretenir un cheval, et l'armement complet d'un dragon ; tous sont exactement vêtus, équipés et armés ; ils ont assurément très bonne mine.

M. de Bellecombe a établi dans cette troupe le meilleur esprit et le ton le plus militaire, et dans le détail de cette formation et de l'entretien de cette compagnie, il a été merveilleusement secondé par M. le Comte Dulac, capitaine des dragons de l'île de Bourbon. Cet officier a servi avec distinction en Europe dans le régiment d'Orléans, infanterie, et toute sa conduite, comme militaire et comme habitant, se ressent de ce qu'il est né et de l'éducation qu'il a reçue.

La compagnie de dragons est portée à environ 80 hommes sans compter les officiers.

Il est très important, Monseigneur, que vous lisiez la petite note particulière cachetée ci-jointe.

Vous parlant particulièrement de la colonie, j'ai différé de vous rendre compte de ce qui a rapport à la Légion, jusqu'à la fin de ma lettre.

Le détachement qui est en garnison dans cette île, est commandé par M. de Léonard, cousin de M. de Bellecombe. C'est un ancien officier digne de toutes vos bontés, et en faveur duquel j'ai l'honneur de vous parler dans une lettre séparée. Il tient sa troupe dans la plus sévère discipline, et je l'ai vue avec une véritable satisfaction sous les armes, lorsque je l'ai passée en revue.

J'ai aussi vu les 250 hommes de l'Inde qui ont échappé aux maladies de vaisseau *le Mars*. Ce n'était à l'Isle de France qu'un tas de polçons [polissons] qui ne connaissaient ni règle ni subordination. Je les ai envoyés ici en subsistance, et j'y ai trouvé des gens ameutés, disciplinés, exécutant très bien le maniement des armes, et commençant à connaître les mouvements.

On doit cet avantage au Sr de Mazières qui commande le détachement de St Denis, et au Sr Desgravelles⁶ qui commande celui de St Paul. L'un et l'autre sont lieutenants dans cette même troupe. Le Sr de Romainville et le Sr de Vatflanberg [ou Vatslanberg] y travaillent sous leurs ordres, et j'y ai joint le Sr de Ségue qui est déjà rendu ici, et le Sr Brock qui est encore à l'Isle de France. Ces deux officiers n'ont pu suivre M. Hugel⁷ pour des raisons dont j'ai l'honneur de vous rendre compte séparément.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

* * *

⁶ André Hercules GRAVELLE ou DESGRAVELLES, (1743-1820). Arrivé à Bourbon en 1770, Capitaine Commandant au Régiment de l'Isle de France. (Info. Claude Rossignol. Web : *Imaugen*, Cercle de Généalogie Maurice-Rodrigues).

⁷ Il est question de M. Hugel dans plusieurs archives de la base documentaire.